
Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 23 Juin 2016

Intervention de Stanislas de LA RUFFIE

Rapport N°16.03.09 – Une Région Participative et Citoyenne

Monsieur le Président,

Je ne comprends pas cette obsession voire même cet acharnement en faveur de la démocratie participative.

C'est devenu l'*Alpha* et l'*Omega* de notre politique régionale.

L'heure est à l'expérimentation et au "bricolage" de nouveaux outils dits participatifs.

La difficulté de cette démocratie participative, c'est qu'elle ne peut (pour des raisons matérielles évidentes) concerner la totalité des habitants d'un territoire, mais seulement une petite (une infime) partie d'entre eux, c'est à dire les plus motivés, ou les plus revendicatifs, et les plus excités.

De fait, elle aboutit à une surreprésentation des communautés minoritaires.

C'est comme cela que l'on remet en cause **le principe intangible d'égalité**.

La promotion des plus motivés est normale au sein d'une association ou d'un mouvement politique, mais elle est très discutable lorsqu'il s'agit d'effectuer des choix qui **engagent la collectivité**.

Il est à craindre que les individus qui n'ont pas le bon profil (les plus âgés, les moins motivés, les ruraux, ou les politiquement incorrects...) seront les perdants de cette démocratie participative.

En définitive, seuls vont s'exprimer des corporatismes, des intérêts particuliers, incapables de défendre l'intérêt général qui est pourtant le moteur de la démocratie.

Ainsi notre démocratie dérive, au gré des luttes entre minorités actives et au détriment de l'intérêt général, ce qui va encore inéluctablement éloigner nos concitoyens de la politique, et aggraver la crise de la représentativité.

En réalité, cette crise démocratique que vous évoquez, ce n'est pas ce « *désir croissant d'expression* » de nos concitoyens (en réalité de minorités), mais au contraire un désir de démocratie ou de représentativité dans certaines institutions, qui sont pourtant érigées en modèle :

- les intercommunalités
- les institutions européennes

1. Les intercommunalités

Elles sont devenues des institutions majeures dans la gestion des affaires territoriales, et pourtant elles souffrent d'un déficit démocratique évident :

→ Depuis la Loi RCT du 16.12.2010, il est certes acté le principe de l'élection des conseillers communautaires au SUD, mais les modalités mises en place avec le système dit de "fléchage" demeurent très contestées

→ De plus, loin des logiques de majorités, l'intercommunalité repose sur la recherche permanente du consensus entre ses protagonistes, avec des négociations, des compromis, des compensations des "trocs" à huis clos, dans les bureaux communautaires, dans la confidentialité, ce qui n'est guère attirant !

→ Enfin, les intercommunalités (et les métropoles à venir) vont concentrer les pouvoirs et les richesses, au détriment des communes, des départements, mais également des syndicats de communes qui organisent les services publics

2. les Institutions européennes

Ici aussi le déficit démocratique résulte d'un certain nombre de facteurs.

La faiblesse des pouvoirs du Parlement Européen, seul organe élu au SUD, est évidente.

→ C'est le Conseil européen, ou le Conseil de l'Union Européenne qui jouent ce rôle de législateur, notamment en matière monétaire et commerciale.

→ C'est la Commission européenne (composée de membres non élus, après tractations et marchandage entre les Etats) qui propose tous les textes.

Conclusion

Mais surtout au-delà de ces instances représentatives, il existe un moyen encore plus efficace d'impliquer nos concitoyens dans la vie démocratique de leur région.

C'est la démocratie directe (ou semi-directe) c'est à dire la consultation des électeurs pour un avis, ou bien même le référendum pour un choix, qui sont expressément prévus depuis la Loi organique du 1er août 2003, (articles L.1111-10 et suivants du CGCT).

A l'heure où nos amis Britanniques décident de leur avenir (européen), imitons-les, ne serait-ce qu'au niveau de notre Région en organisant régulièrement des consultations ou des référendums.

N'ayons pas peur de la vraie démocratie, du SUD, des avis ou des choix qui pourraient être pris par la majorité d'entre nous **au nom de l'intérêt général**, et non pas par une minorité au gré d'intérêts particuliers.